

Image not found or type unknown



Récupérer une parti de charge social

Par **leanh**, le **21/10/2008** à **23:22**

Bonjour,

Je suis étudiant étranger, travailler en France quelque temps avec les contrats CDI et CDD. Quelqu'un m'a dit que si je quittais la France définitivement. Je peux récupérer une parti de charge social, impôt, cotisation, retraite, chômage...ect. Mais, je n'arrive pas de trouver les texte .Alors, est ce que c'est vrai?
Comment je doit faire pour ce cas?
Merci beaucoup par avance.